

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

Les dossiers incomplets ne pourront pas être instruits et ne seront pas présentés à la commission L'attribution (Ne fournir aucun original, ces pièces seront conservées dans nos dossiers).

EN FONCTION DE VOTRE SITUATION FAMILIALE

- ✓ Carte nationale d'identité (recto verso) ou du passeport
- ✓ Livret de famille, attestation d'enregistrement du PACS...
- ✓ Titre de séjour en cours de validité ou copie du récépissé du renouvellement du titre de séjour

Si votre situation le justifie :

- ✓ Jugement de divorce ou séparation, ordonnance de non-conciliation ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel, prononcé de mesures d'urgence par le juge ou autorisation de résidence séparée ou déclaration judiciaire de rupture de PACS.
- ✓ Justificatif de pension alimentaire reçue ou versée
- ✓ Certificat de grossesse établi par votre médecin attestant que la grossesse est supérieure à 12 semaines
- ✓ Jugement de tutelle ou de curatelle
- ✓ Regroupement familial : attestation de dépôt de demande de regroupement familial

LES RESSOURCES ANNUELLES DU FOYER

- ✓ Copie recto verso des avis d'imposition ou de non imposition des deux dernières années pour chaque personne vivant au foyer
- ✓ Copie des deux derniers avis d'imposition des parents pour les enfants qui étaient rattachés à leur foyer fiscal
- ✓ Lorsque tout ou partie des revenus perçus l'avant-dernière année (N - 2) n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, il conviendra de produire un avis d'impôt sur le revenu à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire.

Ces documents doivent être traduits en français et les revenus convertis en euros.

EN FONCTION DE VOTRE SITUATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Si vous êtes salarié ou apprenti,

- ✓ Votre contrat de travail
- ✓ Vos 3 derniers bulletins de salaires ou attestation employeur
- ✓ Décompte d'indemnités journalières en cas d'arrêt maladie

Si vous êtes muté ou débutez un nouvel emploi,

- ✓ Attestation de l'employeur (actuel ou futur) précisant la date et le lieu de l'affectation ou du nouvel emploi,

Si vous êtes artisan ou commerçant,

- ✓ Extrait du registre du commerce ou Registre des métiers
- ✓ Forfait BIC, dernier bilan ou attestation du comptable évaluant le salaire mensuel perçu ou tout document comptable habituellement fourni à l'administration

Si vous êtes retraité,

- ✓ Justificatifs de pension de retraite ou de reversions ou déclaration annuelle des caisses de retraite

DIVERS (selon votre situation) :

- ✓ Bail et 3 dernières quittances de loyers ou attestation bailleur
- ✓ Attestation d'hébergement
- ✓ Document attestant l'insalubrité ou l'indécence du logement
- ✓ Logement repris ou mis en vente par son propriétaire : lettre de congé du propriétaire ou jugement prononçant la résiliation
- ✓ Accédant à la propriété en difficulté : plan d'apurement de la dette, démarches en cours attestées par un travailleur social

Si vous êtes sans emploi,

- ✓ Notification ASSEDIC et dernier avis de paiement

Si vous êtes handicapé,

- ✓ Carte d'invalidité ou décision d'une commission administrative compétente (COTOREP, CDAPH,...) ou d'un organisme de Sécurité Sociale et 3 derniers avis de paiement de pension d'invalidité

Si vous êtes étudiant ou apprenti,

- ✓ Carte étudiant ou certificat de scolarité
- ✓ Avis d'attribution de bourses
- ✓ Engagement de garantie dûment complété
- ✓ Dernier avis d'imposition et carte d'identité du garant

Si vous percevez des prestations familiales ou une aide au logement : Dernière notification de la CAF ou de la MSA (AAH, PAJE, RSA, AF...)

Si vous percevez des pensions alimentaires : extrait du jugement

Si vous êtes assistant maternel ou familial : agrément

- ✓ Si vous êtes propriétaire : acte de propriété,
- ✓ Procédure d'expulsion : Jugement prononçant l'expulsion
- ✓ Violences familiales : prononcé de mesures urgentes ordonnées par le juge ou dépôt de plainte
- ✓ Raisons de santé : certificat médical ...
- ✓ RIB du demandeur
- ✓ Enveloppe timbrée

Ces documents sont à retourner à Lot Habitat, 23 Avenue Alphonse Juin, 46000 CAHORS